

ANALYSE CRITIQUE DES DÉFIS POST-CESSION DE L'EX RADIO DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE : ONUCI FM

Kouassi Touffouo Frederic PIRA

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / pirafred2000@yahoo.fr

Résumé

Cet article examine la transition d'ONUCI FM, devenue La Radio de la Paix après sa cession à la Fondation Félix Houphouët-Boigny en 2017, sous l'initiative de l'État ivoirien. La question principale posée est de savoir comment la radio peut préserver son indépendance éditoriale tout en favorisant la cohésion sociale et une paix durable dans un contexte post-conflit. L'hypothèse avancée est que, malgré un environnement politique fragile, La Radio de la Paix demeure un acteur essentiel grâce à son ancrage institutionnel et son orientation vers le journalisme de paix. L'étude s'appuie sur les théories du journalisme de paix et de l'institutionnalisation des médias pour mesurer l'impact de la radio sur le discours public. La méthodologie combine des approches qualitative et quantitative, incluant des entretiens avec des acteurs clés, des auditeurs et des journalistes. Les résultats montrent que, malgré les défis politiques, techniques et financiers, La Radio de la Paix maintient une certaine crédibilité et indépendance. Cependant, la perception publique de son impartialité reste mitigée, suggérant la nécessité d'ajustements pour renforcer sa mission de paix.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Onuci Fm, paix, post-cession, radio.

Abstract

This article examines the transition of ONUCI FM, which became La Radio de la Paix after being transferred to the Félix Houphouët-Boigny Foundation in 2017, at the request of the Ivorian government. The main question addressed is how the radio station can preserve its editorial independence while promoting social cohesion and sustainable peace in a post-conflict context. The hypothesis proposed is that, despite a fragile political environment, La Radio de la Paix remains an essential player due to its institutional foundation and commitment to peace journalism. The

study draws on theories of peace journalism and media institutionalization to assess the radio's influence on public discourse. The methodology combines qualitative and quantitative approaches, including interviews with key stakeholders, listeners, and journalists. Findings show that, despite political, technical, and financial challenges, La Radio de la Paix maintains a degree of credibility and independence. However, public perception of its impartiality remains mixed, suggesting the need for adjustments to further strengthen its peace mission.

Key words : Côte d'Ivoire, ONUCI FM, peace, post-transfer, radio.

Introduction

La présence des médias dans les conflits armés remonte bien au-delà des événements récents. Selon L. Teisseire (2010, p. 91), dès le XIXe siècle, la grande presse populaire d'opinion s'était déjà donnée pour mission d'informer le public sur le déroulement des opérations militaires. Ainsi, lorsque la Côte d'Ivoire plonge dans un conflit armé en septembre 2002, divisant le pays en deux blocs (gouvernemental et rebelle) qui s'affrontent, la communauté internationale intervient rapidement pour soutenir cette nation qui avait longtemps été un symbole de réussite économique, de stabilité politique et de paix sociale. F.K.T. Pira (2011, p. 160) explique alors que : « Soutiens militaires, humanitaires, matériels sont mis aussitôt à la disposition du pays qui agonise chaque jour un peu plus. Mais à long terme, l'ONU réfléchit à d'autres soutiens capables de s'inscrire dans la durée et de ramener une paix durable. (...). » Cependant, dans la majorité des conflits contemporains, les moyens militaires déployés se révèlent souvent insuffisants et parfois inefficaces pour rétablir une paix rapide et durable. En effet, tout comme la guerre, la paix se construit d'abord dans l'esprit des hommes avant de se traduire en actions concrètes. C'est dans cette optique que l'ONU estime qu'un média, en particulier une radio, peut jouer un rôle prépondérant dans la quête de la paix en Côte d'Ivoire (F. K.T. Pira, 2011, p.60). Ainsi, dès le début de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Conseil de sécurité, par sa résolution 1528, a mandaté la mission pour renforcer ses capacités de radiodiffusion. En août

2004, ONUCI FM a été créée conformément à l'accord de siège entre l'ONUCI et la République de Côte d'Ivoire. Elle avait pour mission d'expliquer le processus de paix et le rôle de l'ONUCI aux communautés locales et aux parties prenantes en offrant un service d'information dédié. Dans sa thèse, F. K.T. Pira (2011, p.155) soutient que l'ONU a utilisé sa radio pour instaurer une interposition médiatique, redéfinissant ainsi le rôle des médias dans le conflit ivoirien. En effet, l'ONU voyait les médias de masse comme des vecteurs essentiels de diffusion d'une pensée positive en faveur de la paix. Pendant longtemps, ONUCI FM a joué un rôle primordial dans la diffusion d'informations fiables, la sensibilisation aux droits de l'homme et la promotion de la paix en Côte d'Ivoire. Avec la fin de la mission de l'ONUCI en 2017, la radio a également cessé ses émissions, marquant ainsi la conclusion de son rôle actif dans le maintien de la paix en Côte d'Ivoire. Cependant, son héritage perdure à travers sa cession à l'État ivoirien et ses contributions à la réconciliation nationale et à une culture de paix. À la demande des autorités ivoiriennes, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (1er mars 2017) a pris le relais pour continuer à informer et éduquer la population à travers La Radio de la Paix. Cette cession post-mission soulève quelques questions essentielles : quel a été le processus de cession de la radio ONUCI FM à l'État ivoirien et qu'est-elle devenue après la fin de la mission onusienne ? La ligne éditoriale de cette radio a-t-elle évolué sous la gestion ivoirienne ? A-t-elle conservé son indépendance et son rôle dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ? La première hypothèse avance qu'après la fin de la mission onusienne, que le processus de cession de la radio ONUCI FM à l'État ivoirien a été encadré par un accord formel, visant à préserver l'infrastructure médiatique existante tout en assurant son intégration dans les institutions locales. La deuxième soutient que sous la gestion ivoirienne, la ligne éditoriale de la radio a conservé l'aspect le plus important de sa mission initiale de promotion de la paix, mais avec des ajustements nécessaires pour s'aligner aux nouvelles réalités du pays. La troisième souligne que bien que l'héritage onusien ait pu permettre à la radio de maintenir une certaine indépendance éditoriale, celle-ci peut être

partiellement influencée par les dynamiques politiques locales et les considérations économiques, ce qui affecte son rôle continu dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. L'objectif de cette étude vise à comprendre l'impact durable de l'ex radio onusienne sur le paysage médiatique ivoirien et sur la promotion de la paix après la fin de l'intervention de l'ONU. Ainsi, dix ans après nos recherches doctorales, nous ambitionnons de porter un regard critique sur la radio onusienne, cet ancien média majeur du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire.

1.Positionnement théorique

Les théories du journalisme de paix développée par J. Galtung (1969) et de l'institutionnalisation des médias formulée par D. Held (1995) sont particulièrement pertinentes pour cette étude. La théorie du journalisme de paix, influencée par les idées de K. Bücher comme l'indique J. Becker (2008) repose sur une conception éthique et juridique du journalisme. J. Becker (2008) rapporte que K. Bücher soulignait qu'en période de conflit, la presse doit être pleinement consciente de sa mission et de ses responsabilités. Selon lui, elle doit rester neutre, servir la vérité, et apaiser les passions populaires. Cependant, K. Bücher notait également que certains médias exacerbaient la haine et dénigraient les adversaires, ce qui provoquait des critiques même de la part des combattants. Spécifiquement, concernant la radio, J. Becker affirme : « en raison du caractère illimité des ondes électromagnétiques, la radio (comme la télévision) a toujours eu un impact international. La radio doit promouvoir et garantir une diffusion de l'information véridique et orientée vers la paix et la "bonne entente internationale" » (J. Becker, 2008). Alors que J. Bücher est considéré comme un précurseur dans ce domaine, c'est à J. Galtung que l'on attribue le concept formel de journalisme de paix, en raison de ses travaux sur les médias, les conflits et la paix. Dans son ouvrage *Violence, peace, and peace research*, J. Galtung (1969) examine comment les médias peuvent influencer la perception des conflits et promouvoir la paix. Il distingue la violence directe, structurelle et culturelle, et propose que les médias jouent un rôle primordial dans la transformation des conflits en

diffusant des messages de paix et en favorisant la compréhension mutuelle. Cette théorie est utile pour comprendre comment *ONUCI FM*, en tant que média onusien, a contribué à la réconciliation et à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ainsi que pour évaluer son impact même après sa fermeture. Dans le continuum de ces travaux, des auteurs tels que R. Howard, J-P. Marthoz et P. Sebahara sous la direction de M-S. Frère (2005) se sont penchés sur les médias de paix et la communication en période de conflit. Leur approche analytique permet de comprendre les deux facettes du rôle des médias en contexte de conflit et de post-conflit. Leur cadre théorique offre des outils pour évaluer l'impact durable d'*ONUCI FM* et sa contribution à la réconciliation en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la théorie de l'institutionnalisation des médias, développée par D. Held (1995) dans son ouvrage *Democracy and the global order : From the modern state to cosmopolitan governance*, offre un cadre pour analyser l'intégration des médias dans des structures institutionnelles afin d'atteindre des objectifs spécifiques. D. Held (idem) examine le rôle des institutions, y compris des médias, dans la gouvernance à la fois globale et locale. Cette théorie a été sélectionnée pour analyser le processus d'institutionnalisation de la *Radio de la Paix* par la gouvernance ivoirienne suite à son transfert à la Fondation Félix Houphouët-Boigny et son influence continue sur le paysage médiatique ivoirien.

2. Cadre méthodologique

L'étude a adopté une méthodologie mixte combinant des approches qualitative et quantitative pour offrir une compréhension des dynamiques entourant La Radio de la Paix après sa cession à la Fondation Félix Houphouët-Boigny. Sur le plan qualitatif, une analyse documentaire a été réalisée en examinant les accords de cession, les rapports de mission de l'ONUCI et les documents internes d'ONUCI FM. Cette première approche a permis d'éclairer les conditions de la cession, le cadre de fonctionnement de la radio et les objectifs fixés par les Nations Unies. En complément, des entretiens semi-directifs ont été conduits avec plusieurs acteurs clés, y compris des membres de la Fondation, des dirigeants et journalistes de La

Radio de la Paix, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations sur les changements éditoriaux, le processus de cession, et l'impact perçu de la radio sur la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, une analyse SWOT a été réalisée à partir des données internes recueillies auprès du personnel de la radio en 2023. Bien qu'elle ne constitue pas une méthode de recherche en soi, cette technique a été utilisée dans le cadre de l'analyse qualitative pour identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces auxquelles fait face La Radio de la Paix dans le contexte post-cession. Sur le plan quantitatif, l'étude a déployé des questionnaires auprès de 200 auditeurs de La Radio de la Paix, répartis également entre auditeurs réguliers et occasionnels. L'objectif était de recueillir des données sur la perception du public concernant la continuité de la mission de la radio et son influence sur le processus de paix en Côte d'Ivoire. Ces données quantitatives ont permis d'évaluer l'impact de la nouvelle ligne éditoriale et de mieux comprendre la manière dont la radio est perçue par son audience.

3. Résultats

Les résultats de cette étude mettent en lumière la transition réussie de La Radio de la Paix, anciennement ONUCI FM, après sa cession à la Fondation Félix Houphouët-Boigny. Le processus de cession, formalisé à la demande de l'État ivoirien, a permis à la radio de maintenir son rôle de médiateur social, tout en s'adaptant aux nouvelles priorités nationales. L'analyse SWOT, réalisée par la Radio de La Paix en 2023, basée sur les données recueillies auprès du personnel de la radio, identifie les forces, les faiblesses, ainsi que les opportunités et les menaces qui influencent son fonctionnement et sa pérennité future. L'analyse révèle une continuité dans la ligne éditoriale, centrée sur la promotion de la paix, malgré les dynamiques politiques locales et les pressions économiques qui mettent à l'épreuve son indépendance.

3.1. Une cession encadrée et formalisée à la demande de l'État de Côte d'Ivoire

La cession d'*ONUSCI FM* à l'État ivoirien s'est effectuée dans un cadre structuré et encadré, en réponse à une demande formelle des autorités ivoiriennes. Cette démarche a été initiée par un courrier daté du 19 juin 2016, référencé n°1938 /CAB-PM/DC/DCA-APIS/CD-APP, adressé par Daniel Kablan Duncan, alors Premier ministre de Côte d'Ivoire. Dans ce courrier, il prenait acte de la Résolution 2284 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 28 avril 2016 et anticipait la fin imminente de la mission de l'ONUSCI prévue pour le 30 juin 2017. La Côte d'Ivoire demandait expressément à la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU de prendre des dispositions pour maintenir la capacité de diffusion d'*ONUSCI FM*. Cette demande, exprimée en amont de la clôture de la mission onusienne, reflétait la volonté des autorités ivoiriennes de préserver le rôle prépondérant joué par la radio durant les années de conflit :

Depuis sa création, la radio *ONUSCI-FM* a constamment promu la paix et la cohésion sociale auprès de l'ensemble des populations de Côte d'Ivoire. Le maintien de cette radio sera donc un atout inestimable dans la consolidation des acquis en matière de cohésion sociale et de consolidation de la réconciliation nationale (D. D. Kablan, 19 juin 2016).

Sans ambages, la demande formulée par le Premier ministre visait non seulement à assurer la continuité de la diffusion d'informations essentielles, mais aussi à garantir que les acquis en matière de paix et de réconciliation, véhiculés par *ONUSCI FM*, puissent se poursuivre au-delà de la fin officielle de la mission de l'ONUSCI. Par ailleurs, dans ce même courrier, l'ex premier ministre rassurait l'autorité onusienne :

En retour, le Gouvernement propose de la doter d'un statut particulier afin de continuer à garantir l'impartialité et l'indépendance de la rédaction ainsi que l'égalité d'accès de toutes les composantes de la société à cette radio. À cet effet, *ONUSCI FM* pourrait être logée à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la

recherche de la paix à Yamoussoukro, dans le cadre de l'École Panafricaine de la Paix », (D. D. Kablan, 19 juin 2016).

Le 23 novembre 2016, la Côte d'Ivoire a réitéré sa demande dans un nouveau courrier portant référence no 2986/CAB-PM/DC/DCA-APIS/CD-APP :

Dans le cadre de la finalisation du statut de la radio *ONUCI FM* et des modalités de transfert, vous prierais-je de bien vouloir transmettre à mon cabinet les informations utiles concernant notamment l'état du personnel de la radio et la consistance des charges de fonctionnement de celle-ci (Daniel D. Kablan, 23 novembre 2016).

Les extraits des courriers illustrent clairement la démarche formelle et méticuleuse adoptée pour la cession d'*ONUCI FM*. En effet, ces deux courriers mettent en exergue la méthodologie avec laquelle le gouvernement ivoirien a abordé le processus de cession. Il est clair que d'entrée, l'État ivoirien a cherché à garantir que la continuité et l'efficacité de la radio soient préservées tout en facilitant son intégration dans le cadre national. Le souci affiché par les autorités de maintenir l'indépendance et l'impartialité de la radio souligne également l'importance de ces valeurs dans le contexte de réconciliation et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Cette approche volontaire et étatique a conduit à des négociations entre les parties impliquées. L'objectif était de garantir que les missions de paix et d'information restent intactes malgré le transfert de la gestion à un acteur local. Pour la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire :

Ce souhait est l'illustration même de la reconnaissance du professionnalisme, de l'indépendance et de l'inclusivité d'*ONUCI FM* dans le traitement de l'information sur le processus de paix en Côte d'Ivoire. C'est aussi la reconnaissance du maintien de la dynamique d'informer les populations, les accompagner dans la mise en œuvre de leur engagement à consolider la cohésion sociale. À mon sens, ce souhait du Gouvernement peut être concrétisé à deux ou trois conditions : la première, c'est le maintien du statut international de la radio ; la deuxième, c'est la garantie d'un accès équitable à tous les segments de la société ivoirienne et la troisième condition, c'est cette impartialité et cette indépendance éditoriale dont je parlais, en

conformité avec l'esprit qui a toujours été celui d'ONUCI FM (A. Mindaoudou, 25 octobre 2016).

Dans la suite des négociations, un protocole de cession a été élaboré pour encadrer cette transition. Il comprenait des clauses détaillées sur la gestion des équipements, le transfert du personnel, la responsabilité, l'indemnisation et la continuité des opérations. Ce cadre formel a été signé à Abidjan le 1er mars 2017 par A. Coulibaly, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur de la Côte d'Ivoire et l'Organisation des Nations Unies, représentée par A. Mindaoudou, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire et cheffe de l'ONUCI. Ce protocole a permis d'assurer que la transition ne perturbe pas le service continu que la radio offrait à ses auditeurs. Les négociations ont également pris en compte les besoins de la Côte d'Ivoire en matière de radiodiffusion, permettant ainsi d'adapter la mission de la radio aux priorités locales tout en conservant son héritage. La cession de ONUCI FM s'est donc déroulée dans un cadre rigoureux, avec des mesures clairement définies pour assurer une transition en douceur et le maintien de l'objectif initial de la radio. Le processus a permis de répondre aux attentes des autorités ivoiriennes tout en préservant les acquis de la mission onusienne en matière de paix et de réconciliation, assurant ainsi la continuité du service et la préservation de l'infrastructure médiatique dans le contexte post-conflit ivoirien.

3.2. De l'ONU à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix : analyse d'une cession institutionnelle réussie

Un aspect clé du processus de cession d'ONUCI FM à l'État ivoirien a été la définition précise des responsabilités de la Fondation Félix Houphouët-Boigny, qui a été désignée pour prendre en charge la gestion de la radio après la fin de la mission de l'ONUCI. Créée en 1973 sous le nom de Fondation Félix Houphouët-Boigny, elle est devenue en 1997 la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. Elle est reconnue pour son engagement dans la recherche de la paix, en particulier à travers des initiatives marquantes telles que le Congrès international sur

la paix en 1989 et la Déclaration de Yamoussoukro pour la paix en 1997. Ces événements, organisés sous l'égide de l'UNESCO témoignent de l'implication de cette Institution dans des démarches internationales de promotion de la paix. Pour rappel, le 5 décembre 1997 à Yamoussoukro, les clefs de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix sont remises au directeur général de l'UNESCO qui a alors déclaré :

Le Président Félix Houphouët-Boigny a décidé de mettre à la disposition de la communauté internationale et des institutions de recherche de la paix en général, et en particulier de l'Unesco, la Fondation qui porte son nom, afin de contribuer au niveau international, à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix en Afrique et dans le monde (F. Mayor, 5 décembre 1997).

Cette déclaration souligne le sérieux et la reconnaissance internationale dont jouit la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Paix. Depuis sa création, elle joue un rôle essentiel en Afrique et à l'international, ce qui a renforcé sa crédibilité en tant qu'héritière naturelle et légitime gestionnaire de la radio après la fin de la mission de l'ONUCI. Bien que d'envergure inférieure à celle de l'ONU, elle possède une solidité institutionnelle qui lui confère une stature importante tant au niveau local qu'international. Créée dans le but de promouvoir la paix, la Fondation a été considérée naturellement et à juste titre comme un acteur légitime et apte à assurer la continuité de la mission de la radio. Cette décision a été motivée par le désir de maintenir l'infrastructure médiatique tout en alignant les objectifs de la radio avec les priorités nationales en matière de paix et de réconciliation. En parallèle, des accords ont été mis en place pour assurer la formation et le soutien au personnel de la radio en vue de faciliter leur intégration dans la nouvelle structure organisationnelle. Ces mesures ont visé à garantir que les journalistes et les techniciens continuent à opérer avec le même professionnalisme et la même rigueur qui avaient caractérisé leur travail sous la gestion de l'ONUCI. Il s'agissait pour l'État ivoirien de faciliter l'intégration du personnel d'ONUCI FM dans sa nouvelle structure organisationnelle, permettant ainsi une continuité

dans les standards élevés de la radiodiffusion. Grâce à son expérience et à sa réputation, la Fondation Félix Houphouët-Boigny a su se positionner comme un successeur légitime et capable de maintenir l'héritage d'*ONUCI FM* tout en adaptant la mission de la radio aux priorités nationales en matière de paix et de réconciliation. Le transfert a donc été réussi, garantissant la pérennité de l'engagement en faveur de la paix en Côte d'Ivoire, même après la fin de la mission onusienne.

3.3. Analyse SWOT de La Radio de La Paix

Tableau 1 : Grille de l'analyse Swot

Forces	Faiblesses
✓ Radio institutionnelle affiliée à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, garantissant indépendance éditoriale, impartialité, et inclusivité. ✓ Programmation équilibrée entre actualités et productions plus longues (magazines, reportages). ✓ Large diversité thématique dans les émissions. ✓ Personnel qualifié avec plus de 15 ans d'expérience. ✓ Esprit de coopération et crédibilité renforcée par une réputation d'impartialité. ✓ Utilisation d'outils numériques (réseaux sociaux, streaming en direct).	✓ Problèmes de management social et salarial (réduction salariale de 20 %, couverture santé partielle). ✓ Défauts techniques (qualité sonore non optimale, couverture territoriale incomplète). ✓ Visibilité et plateforme internet peu dynamiques. ✓ Personnel insuffisant, notamment un réseau de correspondants réduit et un manque de journalistes dans la rédaction centrale. ✓ Grille de programmes vieillissante et manque de renouvellement. ✓ Problèmes de sécurité des sites de diffusion (vandalisme, vol). ✓ Forte dépendance financière vis-à-vis de l'État, sans diversification des ressources.
OPPORTUNITÉS	MENACES
✓ Exploitation du marché publicitaire pour générer des revenus supplémentaires. ✓ Dynamisme du milieu rural, particulièrement dans le nord du pays, avec une richesse thématique à exploiter. ✓ Motivation du personnel malgré les défis. ✓ Rôle majeur dans la cohésion sociale, étant perçue comme impartiale et apolitique. ✓ Connexion internet de bonne qualité, facilitant la diffusion en ligne. ✓ Partenariats existants avec des organismes internationaux (PNUD, OMS, INTERNEWS, etc.).	✓ Instabilité sociopolitique liée à la crise post-électorale de 2020. ✓ Difficultés organisationnelles et techniques persistantes. ✓ Forte concurrence dans le paysage radiophonique ivoirien. ✓ Dépendance à une seule source de financement (l'État)

Source : (Radio de La Paix, 2023)

L'analyse SWOT de La Radio de la Paix révèle des dynamiques cruciales pour comprendre son fonctionnement actuel et les défis à venir. En tant que média institutionnel affilié à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, la radio bénéficie d'une indépendance éditoriale qui lui permet d'assurer impartialité et inclusivité dans le traitement de l'information. La diversité des sujets abordés et la compétence de son personnel, qui dispose de plus de quinze ans d'expérience, renforcent son image de médiateur neutre dans la société ivoirienne. En intégrant des outils numériques tels que la diffusion en ligne et les réseaux sociaux, la radio parvient également à étendre son audience, en particulier auprès des jeunes générations. Cependant, plusieurs faiblesses structurelles et organisationnelles compromettent son efficacité. La qualité sonore et la couverture territoriale sont insuffisantes, tandis que le manque de personnel, notamment avec un réseau de journalistes réduits, limite la diversité et la profondeur des programmes. La radio souffre également d'une forte dépendance vis-à-vis de l'État ivoirien pour son financement, ce qui restreint sa capacité à renouveler ses équipements et à améliorer les conditions de travail de ses employés. Malgré ces défis, de nombreuses opportunités s'offrent à elle. En diversifiant ses sources de revenus, notamment par le marché publicitaire, la radio pourrait renforcer sa viabilité financière. Son rôle neutre et impartial dans un paysage médiatique souvent polarisé lui permet de jouer un rôle clé dans la promotion de la cohésion sociale, particulièrement en période post-conflit. De plus, les partenariats existants avec des organisations internationales comme le PNUD et l'OMS représentent des soutiens financiers et techniques précieux pour son développement futur. Néanmoins, la radio reste confrontée à des menaces significatives. L'instabilité sociopolitique en Côte d'Ivoire, exacerbée par la crise postélectorale de 2020, exerce une pression croissante sur les médias, les exposant à des risques d'influence gouvernementale. De plus, la concurrence accrue dans le secteur radiophonique et la dépendance exclusive à l'État pour les financements représentent des menaces à long terme pour sa survie et son indépendance. Pour assurer son avenir, La Radio de la Paix devra

surmonter ces faiblesses internes, tout en exploitant les opportunités offertes par son positionnement unique dans un environnement politique et économique en constante évolution.

3.4. Ligne éditoriale et contenu programmatique d'*ONUFI FM* post-cession : continuité et adaptation aux priorités nationales

Après le transfert d'*ONUFI FM* à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, la ligne éditoriale de la radio n'a ni été réévaluée, ni adaptée pour répondre aux priorités nationales. Selon la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix (2024) :

La nouvelle grille propose aux auditeurs de la Radio de la Paix, des productions qui puissent affirmer son « Indépendance », pour la réalisation de ces objectifs de promotion d'une « Paix durable, la non-violence, les valeurs démocratiques, la réconciliation nationale, la cohésion sociale, les droits de l'homme, le genre... en Côte d'Ivoire.

Ce propos indique que la promesse faite par les autorités ivoiriennes à l'ONU de maintenir l'essence de sa mission initiale de promotion de la paix et de la réconciliation a été tenue. Toutefois, lors de nos enquêtes, cette transition a suscité des opinions variées parmi les différents acteurs sociaux, politiques et les auditeurs. Alors que certains ont apprécié des efforts de continuité, d'autres ont observé des ajustements qui tendent à refléter les nouvelles réalités ivoiriennes. En effet, l'objectif principal d'*ONUFI FM*, à ses débuts, était de soutenir le processus de paix dans un contexte de conflit en Côte d'Ivoire. Cette mission a été largement conservée après le transfert, avec la Fondation Félix Houphouët-Boigny réaffirmant son engagement à perpétuer cette ligne. B. M (2024), journaliste à *ONUFI FM* et transfuge à la *Radio de la Paix* a déclaré : « La mission de paix d'*ONUFI FM* est restée au cœur de nos priorités. Nous avons veillé à ce que les programmes continuent à promouvoir la cohésion sociale, la paix et à renforcer le dialogue entre les communautés. » La déclaration de ce journaliste qui a connu les deux radios souligne la volonté de la Fondation de préserver l'esprit originel de la radio tout en l'adaptant aux besoins actuels du pays. Cependant, les réalités politiques et sociales de la Côte d'Ivoire post-cession ont exigé une révision de la ligne éditoriale

pour qu'elle reflète mieux les nouvelles priorités nationales. Le ministre de la Communication de l'époque, S. T. Touré (2017) a souligné cette nécessité :

Après la fin de la mission de l'ONUCI, il était essentiel que la radio s'aligne avec les nouvelles priorités du gouvernement en matière de paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale. Nous avons encouragé des programmes qui soutiennent les initiatives gouvernementales tout en conservant l'esprit de paix.

Ainsi, la programmation de la radio a été modifiée pour inclure davantage de contenu sur le développement local, les projets d'infrastructure, et les initiatives gouvernementales visant à promouvoir la stabilité économique et politique. L'enquête réalisée auprès de 200 personnes, dont la moitié étaient des auditeurs réguliers de la radio et l'autre moitié occasionnelle, a permis de recueillir des données sur la perception de la nouvelle ligne éditoriale

Tableau 2 : perception des auditeurs réguliers et occasionnels quant à la nouvelle ligne éditoriale de La Radio de la Paix.

Catégorie d'auditeurs	Indicateurs	Pourcentage	
		Oui	Non
Auditeurs réguliers	Engagement en faveur de la paix	70%	30%
	Préoccupation concernant la dilution des programmes de réconciliation	30%	70%
Auditeurs occasionnels	Perception non exclusivement axée sur la paix	60%	40%
	Doutes sur l'impartialité de la radio	40%	60%

Source, (Pira, 2024)

La perception des auditeurs réguliers et occasionnels de La Radio de la Paix quant à sa nouvelle ligne éditoriale révèle des avis contrastés, illustrés dans le Tableau 1. Parmi les auditeurs réguliers, 70 % estiment que la radio a réussi à maintenir son engagement en faveur de la paix tout en s'adaptant aux nouvelles priorités nationales. Ce chiffre montre que la majorité des fidèles de la radio perçoit positivement l'équilibre entre continuité et adaptation. Cependant, 30 % de ces mêmes auditeurs expriment des préoccupations concernant la dilution des programmes de

réconciliation, craignant que des contenus plus généralistes prennent le pas sur les messages de paix autrefois centraux dans la programmation. Cette observation souligne une inquiétude quant à une perte de focus sur les thématiques de réconciliation, alors que celles-ci restent cruciales dans un pays encore marqué par les cicatrices des conflits passés. Les auditeurs occasionnels, de leur côté, partagent une perspective différente. En effet, 60 % de ces auditeurs ne considèrent pas La Radio de la Paix comme un média exclusivement dédié à la promotion de la paix, en raison de la présence limitée de contenus spécifiquement axés sur ce thème. Par exemple, seule l'émission « Les matins de la paix », diffusée brièvement en matinée, est explicitement consacrée à cette mission. Cette situation semble créer une déception chez certains auditeurs qui s'attendent à une couverture plus conséquente des thématiques de paix. Par ailleurs, 40 % des auditeurs occasionnels expriment des doutes quant à l'impartialité de la radio, craignant qu'elle soit trop alignée sur les positions gouvernementales, ce qui pourrait nuire à sa neutralité. Ces doutes viennent renforcer les préoccupations sur l'indépendance éditoriale de La Radio de la Paix. Cette perception mitigée a également été partagée par des leaders d'opinion et des acteurs religieux. Un leader religieux influent a salué les changements tout en soulignant la nécessité de maintenir un équilibre : « La Fondation Félix Houphouët-Boigny a fait du bon travail en intégrant les priorités nationales tout en préservant les valeurs de paix. Cependant, il est important que la radio continue de jouer son rôle de médiateur impartial dans les débats nationaux » (J-B. K, 2024). Ce témoignage met en lumière la délicate tâche de concilier les nouvelles priorités nationales avec l'héritage de neutralité qui avait fait la réputation d'ONUCI FM. Pour ainsi dire, les ajustements apportés à la ligne éditoriale de La Radio de la Paix, après son transfert à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, ont suscité des perceptions partagées. Bien qu'une majorité des auditeurs réguliers apprécie ces évolutions, une minorité significative, ainsi que des auditeurs occasionnels, expriment des inquiétudes quant à l'influence politique potentielle. Ces éléments montrent l'importance pour

la radio de préserver sa crédibilité tout en naviguant dans un environnement médiatique et politique de plus en plus complexe.

3.5. La Radio de la Paix : un média à l'épreuve des dynamiques politiques locales et de la pression économique

La transition d'ONUCI FM vers La Radio de La Paix, gérée par la Fondation Félix Houphouët-Boigny, a été marquée par des défis liés aux dynamiques politiques locales et à la pression économique. Alors que la radio s'efforçait de maintenir son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation nationale, elle a dû composer avec un environnement politique, médiatique et économique de plus en plus difficile. En 2020, par exemple, la radio a dû naviguer dans un paysage politique local complexe. Face à la volonté du Chef de l'État sortant de briguer un troisième mandat au nom de la nouvelle constitution, la Côte d'Ivoire a de nouveau basculé dans la violence. Le face-à-face entre la coalition de l'opposition et le régime en place a replongé le pays dans la violence armée avec de nouveaux morts. Les pressions pour s'aligner sur les positions gouvernementales ou celles de l'opposition ont été très fortes par moments, ramenant la radio dans la situation d'inconfort de 2010 quand Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo se disputaient tous les deux la victoire de l'élection présidentielle. Si en 2010, à l'instar de sa tutelle, la radio onusienne n'a pas hésité à prendre faits et causes pour le vainqueur reconnu par l'ONU au nom de l'intégrité du vote des citoyens ivoiriens et de la démocratie, en 2020, La Radio de La Paix n'a pu avoir le courage d'afficher une position face à la crise pré-électorale. E.G. C (2024), le journaliste admet que : « en vérité en 2020, nous avons vécu un vrai malaise radiophonique. Il y a eu des moments où nous avons senti une forme d'autocensure. » J.N.L (2024) soutient pour sa part : « on évite certains sujets sensibles pour ne pas s'attirer des ennuis ou risquer de perdre les quelques soutiens financiers que nous avons ». Cette perception d'une partialité croissante a été confirmée par 40 % des personnes interrogées, qui ont exprimé des doutes quant à l'indépendance éditoriale de la radio. Ainsi, l'un des premiers défis rencontrés par La Radio de La Paix a été la réduction des ressources financières. L'analyse SWOT effectuée par

la radio en 2023 révèle qu'elle fonctionne uniquement avec un budget émanant de l'État de Côte d'Ivoire, alors qu'il faudrait des ressources additionnelles pour garantir sa pérennité, de meilleures conditions de travail et un profil de carrière pour les agents. Avec la fin du soutien logistique et financier de l'ONU, la radio a dû s'adapter à des moyens plus limités. « Nous avons subi des coupes salariales importantes. De 900 000 FCFA, je suis descendu à 600 000 FCFA », témoigne un journaliste sous couvert d'anonymat. Abondant dans ce même sens, un autre employé de La Radio de La Paix s'offusque : « Les salaires ont été réduits de près de 20 %, et cela a créé un climat de mécontentement et de frustration au sein de l'équipe. » Ces réductions salariales ont non seulement affecté le moral des employés, mais ont également eu un impact sur la qualité du travail, certains journalistes se sentant démotivés et moins enclins à s'investir pleinement dans leur mission. En outre, la lenteur dans le renouvellement de certains matériels essentiels a également entravé le fonctionnement de la radio. « Les équipements que nous utilisons datent de l'époque de l'ONUCI, et beaucoup sont aujourd'hui obsolètes », explique K.Y (2024), un technicien de la radio. Pour J.K (2024) : « La Fondation fait ce qu'elle peut, mais les ressources manquent pour renouveler les équipements, ce qui affecte la qualité des émissions. » Cette situation a également été remarquée par certains auditeurs, qui ont exprimé leur mécontentement face à la baisse de la qualité du son et à la fréquence des interruptions techniques. La perception du public vis-à-vis de la radio a également été influencée par ces difficultés. Une étude menée auprès du même échantillon de 200 personnes, dont 100 auditeurs réguliers de La Radio de La Paix, a révélé que 55 % des auditeurs estimaient que la radio avait perdu une partie de sa crédibilité et de son impact depuis sa cession à la Fondation. Certains ont souligné que la radio semblait désormais plus préoccupée par sa survie économique que par sa mission initiale de promotion de la paix. « On a l'impression que La Radio de La Paix n'est plus ce qu'elle était. Elle parle de moins en moins de paix, et de plus en plus de sujets politiques qui ne sont pas toujours impartiaux », confie A. A (2024), un auditeur régulier. La Radio de La Paix, malgré ses efforts pour rester

fidèle à sa mission de promotion de la paix, est confrontée à des défis économiques et politiques qui menacent de compromettre son indépendance et son efficacité. Les réductions budgétaires, les coupes salariales, et la lenteur dans le renouvellement des matériels, combinés à un environnement politique sensible, ont affecté la qualité des programmes et la perception du public. Pour retrouver sa place en tant que voix de la paix en Côte d'Ivoire, la radio devra surmonter ces obstacles, peut-être en recherchant des partenariats internationaux, en diversifiant ses sources de financement, ou en renforçant ses engagements envers l'impartialité et la qualité éditoriale.

4. Discussion

L'analyse des résultats obtenus sur La Radio de la Paix, confrontée aux théories énoncées dans le cadre de référence, permet de mieux comprendre les enjeux de son fonctionnement et de son positionnement en Côte d'Ivoire. La Radio de la Paix, sous l'égide de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, occupe une position de premier ordre dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. L'analyse menée dans cette étude repose sur deux cadres théoriques fondamentaux : le journalisme de paix, théorisé par J. Galtung en 1969, et la théorie de l'institutionnalisation des médias de D. Held (1995). Le journalisme de paix, tel que conceptualisé par Galtung, se distingue par son approche constructive de l'information. Contrairement au journalisme conventionnel, qui peut souvent exacerber les tensions en se concentrant sur les conflits et les divisions, le journalisme de paix cherche à offrir une couverture équilibrée et à identifier les solutions aux problèmes sociopolitiques. La Radio de la Paix, en adoptant cette approche, vise à éviter la polarisation des débats et à promouvoir la cohésion sociale à travers une couverture médiatique qui privilégie les voix modérées et constructives. Cependant, les résultats de l'enquête montrent que si 70 % des auditeurs réguliers reconnaissent que la radio continue à maintenir son engagement en faveur de la paix, 30 % expriment des préoccupations concernant une dilution des programmes spécifiques à la

réconciliation. Ces chiffres révèlent une perception que la radio s'éloigne parfois de ses missions initiales en faveur de contenus jugés plus généralistes, ce qui soulève des questions sur la capacité de la radio à concilier ses objectifs originels avec les nouvelles priorités nationales. La théorie de l'institutionnalisation des médias, formulée par D. Held, fournit un cadre complémentaire pour analyser la Radio de la Paix en tant que média institutionnel. Selon Held, les médias institutionnels doivent trouver un équilibre entre leur rôle d'outil de communication pour des institutions publiques ou privées et leur mission d'informer de manière indépendante. Cette théorie met en lumière le défi auquel est confrontée la Radio de la Paix, qui, bien qu'elle jouisse d'une indépendance éditoriale en raison de son affiliation à une fondation apolitique, est toujours perçue par certains comme alignée sur les positions gouvernementales. En effet, 40 % des auditeurs occasionnels doutent de l'impartialité de la radio, ce qui démontre que malgré son institutionnalisation, son rôle de médiateur neutre peut être perçu comme compromis. Cette tension entre impartialité et alignement sur des intérêts politiques met en évidence le défi structurel de la radio dans un environnement sociopolitique sensible. L'institutionnalisation des médias impose également des contraintes financières et organisationnelles. La dépendance quasi-exclusive à l'État pour son financement, comme l'a théorisé D. Held (1995), limite sa capacité à se développer de manière autonome et à répondre à des besoins logistiques cruciaux tels que la mise à jour de ses équipements et la sécurisation de ses sites de diffusion. Ces difficultés sont exacerbées par des coupes budgétaires récentes, qui ont affecté les conditions de travail et la motivation du personnel. Cette situation souligne la nécessité pour la radio de diversifier ses sources de revenus, par exemple en explorant davantage le marché de la publicité, afin de garantir sa pérennité tout en maintenant son indépendance. Les opportunités ne manquent cependant pas. Les partenariats internationaux avec des organisations comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) offrent des perspectives prometteuses pour des financements supplémentaires et un soutien

technique, ce qui pourrait atténuer certains des défis institutionnels soulignés par D. Held. Néanmoins, ces opportunités doivent être exploitées dans un contexte marqué par des menaces significatives. L'instabilité sociopolitique en Côte d'Ivoire, en particulier après les élections de 2020, a renforcé la pression sur les médias pour qu'ils adoptent des positions en faveur du gouvernement. Cette situation menace la capacité de la radio à maintenir son indépendance éditoriale, une caractéristique essentielle pour rester un vecteur crédible d'information en faveur de la paix, comme l'avait envisagé J. Galtung (1969). La Radio de la Paix incarne un double dynamique : d'un côté, elle se présente comme un modèle de journalisme de paix, en ligne avec les théories de J. Galtung (idem) ; de l'autre, elle doit faire face aux défis de l'institutionnalisation des médias, selon D. Held (1995), qui limite son autonomie financière et expose ses vulnérabilités organisationnelles. Pour assurer sa mission dans un environnement médiatique et politique en constante évolution, la radio doit non seulement diversifier ses ressources financières et renforcer ses infrastructures techniques, mais aussi continuer à promouvoir un journalisme de paix rigoureux et visible afin de préserver sa crédibilité auprès du public.

Conclusion

La Radio de la Paix se trouve à un moment charnière de son évolution, où ses fondements institutionnels solides et sa mission noble de promotion de la paix doivent être réaffirmés et réajustés face à un environnement complexe et changeant. En s'appuyant sur les théories du journalisme de paix et de l'institutionnalisation des médias, il est possible de tracer un chemin vers une radio plus résiliente, capable de relever les défis contemporains tout en restant fidèle à sa vocation première. Le journalisme de paix, comme l'ont théorisé J. Galtung (1969) et d'autres penseurs, ne se contente pas de rapporter les faits de manière neutre, mais vise à contribuer activement à la résolution des conflits et à la promotion d'une culture de paix. Pour La Radio de la Paix, cela signifie que son indépendance éditoriale et son engagement envers l'impartialité ne

doivent pas être vus comme de simples objectifs, mais comme des impératifs stratégiques. Les résultats de l'enquête menée auprès des auditeurs montrent clairement que, bien que la radio soit perçue comme un acteur important, il existe une dissonance entre sa mission déclarée et la perception qu'en ont les auditeurs. En effet, 60 % d'entre eux estiment que les contenus dédiés spécifiquement à la paix sont insuffisants, ce qui suggère une nécessité d'enrichir la programmation pour mieux répondre aux attentes du public et renforcer son rôle de médiateur social. La théorie de l'institutionnalisation des médias, quant à elle, rappelle que la stabilité et la pérennité des institutions médiatiques sont essentielles pour leur crédibilité et leur influence. Pour La Radio de la Paix, cela implique non seulement de maintenir une indépendance vis-à-vis des influences politiques et économiques, mais aussi de s'assurer que ses infrastructures et son organisation interne sont suffisamment robustes pour résister aux pressions extérieures. L'analyse SWOT a identifié des faiblesses majeures pour la Radio de la Paix : défis techniques, restrictions budgétaires et réduction du personnel, qui menacent son efficacité à long terme. La dépendance au budget étatique expose la radio à des risques financiers importants, tandis que les problèmes organisationnels, comme le manque de ressources humaines et la dégradation des équipements, affectent la qualité des émissions. Pour garantir sa pérennité, la radio doit diversifier ses sources de financement, explorer le marché de la publicité et renforcer ses partenariats internationaux. Ces initiatives permettraient non seulement de stabiliser ses finances, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des journalistes et de moderniser ses infrastructures techniques. En parallèle, l'adoption d'une stratégie numérique plus dynamique, avec une utilisation accrue des réseaux sociaux et des plateformes de streaming, permettrait de toucher une audience plus large et de répondre aux nouvelles habitudes de consommation médiatique, particulièrement parmi les jeunes. Enfin, il est essentiel que la radio renforce son engagement envers les principes du journalisme de paix en élargissant et en diversifiant les contenus spécifiquement dédiés à la promotion de la paix. Cette perspective pourrait inclure la création de nouvelles émissions interactives

qui impliquent directement les auditeurs dans des discussions sur la réconciliation nationale, la tolérance et la cohésion sociale et la paix. De telles initiatives aideraient à combler la déconnexion perçue par une partie de l'audience entre la mission de la radio et son contenu actuel. Le chemin est semé d'embûches, mais avec une stratégie bien pensée, La Radio de la Paix peut se positionner comme un pilier incontournable du paysage médiatique ivoirien, fidèle à sa mission de construire une société pacifique et unie.

Références bibliographiques

- BECKER Jörg., 2008 : « Les médias en temps de guerre », *Horizons et Débats*, n° 8, p.p :2-4.
- FRÈRE Marie-Soleil., 2000 : *Presse et démocratie en Afrique Francophone*, Paris, Karthala.
- FRÈRE Marie-Soleil ; HOWARD Ross ; MARTHOZ, Jean-Paul ; SEBAHARA Pamphile., 2005 : Afrique centrale. *Médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix*, (dir, FRÈRE Marie-Soleil), Bruxelles, Complexe-Grip-Panos.
- FRÈRE Marie-Soleil., 2013. *Elections and the media in post-conflict Africa: votes and voices for peace?* New York, Zed Books.
- HELD David., 1995 : *Democracy and the global order : from the modern state to cosmopolitan governance.*, Stanford Calif, Stanford University Press.
- GALTUNG Johan., 1969 : « Violence, peace, and peace research » *Sage Journals*, Volume 6, Issue 3, 167–191.
- KABLAN Daniel Duncan., 2016 : *Courrier no 1938 /CAB-PM/DC/DCA-APIS/CD-APP.*
- KABLAN Daniel Duncan.,2016 : *Courrier no 2986/CAB-PM/DC/DCA-APIS/CD-APP*, 23 novembre 2016.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE (ONUCI).,2016 : « Clôture ONUCI » URL : <https://onuci.unmissions.org/a%C3%AFchatou-mindaoudou->

sur-onuci-fm-au-30-avril-2017-il-n%E2%80%99y-aura-plus-de-militaires-ni-de-civils-de-l, consulté le 15 août 2024.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES., 2017 : *Protocole d'accord entre le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix et l'Organisation des Nations Unies relatif à la mise en place d'une nouvelle station de radio de la Paix.*

PIRA Kouassi Touffouo Frederic., 2011 : L'Interposition médiatique dans les pays en conflit : L'exemple de la radio onusienne dans le conflit ivoirien. (Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3), Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses (ANRT).

TEISSEIRE Laurent., 2010 : « Place et rôle des médias dans les conflits. », *Revue internationale et stratégique*, no 78, p.p.91-95.